

Végétaux en ville, regards croisés sur les pratiques

Placées sous le signe de l'innovation dans le paysage et de la permaculture, les deux journées de cours de perfectionnement ACL¹ ont attiré plusieurs centaines de professionnels les 25 et 26 janvier derniers. La première journée proposait des thématiques ciblées paysagisme et a fait salle comble avec plus de 270 participants. Résumé des conférences.

Texte: Jean-Luc Pasquier, Avry-devant-Pont, photos: Jean-Luc Pasquier et selon indications

©JEAN-LUC PASQUIER



M. Gilbert Henchoz, président de l'ACL, s'est quant à lui félicité du succès au vu du nombre record d'inscriptions et a informé que l'association comptait désormais quelque 580 membres tout en invitant les élèves et les jeunes présents à devenir membre. Il a enfin indiqué que le programme se voulait différent afin d'avoir un regard croisé sur certains aspects de la profession.

QUELS ARBRES POUR DEMAIN?

La première journée a débuté par la conférence: «Arbres en milieu urbain, entre contrastes et diversité». M. Olivier Chatelain, responsable du service Environnement de la Ville de Meyrin, a exposé la diminution des surfaces capables d'accueillir des arbres à grand développement. Pour exemple, les cèdres ne trouvent plus leur place que dans les grands parcs. Toutefois, le choix végétal permet de répondre aux contraintes d'espace et de stress hydrique en plantant des arbres indigènes, rustiques, ou des sélections horticoles à moyen ou faible développement. Son message se voulait enthousiasmant: «Il convient de continuer de planter tout en apportant un grand soin dans la planification et lors de l'exécution de la plantation.» En effet, les arbres sont essentiels à la qualité de vie des citadins et il est important de rappeler les avantages principaux des arbres en ville.

Certains spécialistes parlent même de réduction du stress chez les personnes habitant à proximité de grands arbres grâce à leur effet apaisant. Afin d'obtenir ces gains pour la population, les plantations dépendent des facteurs de réussite du développement d'un patrimoine arboré en ville ci-après:

MOTS D'INTRODUCTION

«Je crois que c'est la première fois qu'il y a autant de monde», s'est enthousiasmé le directeur de Lullier au début de son discours de bienvenue. M. Gilles Miserez a poursuivi en insistant sur le fait que les élèves de Lullier étaient présents dans l'aula. «Cela leur permet d'être intégrés dès leurs premières années de formation au réseau professionnel.» Il a remercié le comité d'organisation des cours ACL et notamment M. Pierre-André Monachon, véritable cheville ouvrière de ces journées de perfectionnement. Il a également mentionné l'appui des stagiaires d'Espace Entreprise Genève dans l'organisation de l'accueil sur toute la durée des cours.

¹ ACL: Association des Anciens de Châtelaine et Lullier

- Choix des espèces (attention au potentiel allergène)
- Microclimat
- Substrat adéquat sur les plans qualitatif et quantitatif
- Protection contre les chocs mécaniques
- Lutte contre les interventions inappropriées
- Préservation de milieux naturels équilibrés grâce à la diversité biologique

EXEMPLES D'ESPÈCES ADAPTÉES AU MILIEU URBAIN:

- *Cedrus brevifolia* cèdre à développement restreint
- *Quercus frainetto* chêne résistant à la sécheresse et à l'oïdium
- *Calocedrus decurrens* calocèdre à racine pivotante pour espace racinaire restreint
- *Quercus cerris* chêne européen, pour sols difficiles et résistant à l'oïdium
- *Acer cappadocicum* érable résistant à la sécheresse
- *Picea omorika* sapin rapidement autonome en eau
- *Picea orientalis* sapinette d'Orient, garnie jusqu'à la base et adaptée aux sols secs
- *Quercus macrocarpa* supporte le calcaire et le sec
- *Quercus variabilis* rapidement autonome en eau
- *Quercus ilex* essence d'avenir face aux changements climatiques
- *Ailanthus* plantes mâles exclusivement, très résistant en tous milieux
- *Tilia henryana* couronne compacte, résistant
- *Alnus x spaethii* aulne pour tous les sols et résistant
- *Aesculus octandra* marronnier, résistant au Guignardia

ALTERNATIVE AMBIANTE

Gilles Clément, célèbre architecte paysagiste et auteur, s'est exprimé sur la valeur du paysage en ces termes: «Le paysage, c'est ce qui se trouve sous l'étendue du regard et le jardin, c'est un rêve, quelque chose de souhaité, qui change avec le temps.» Il a illustré ses propos à l'aide de l'image du lac Titicaca où les habitants vivent en autarcie totale en utilisant les

joncs locaux pour se nourrir et fabriquer leurs habitations, ou celle des «jardins» en étages permettant de cultiver le riz, ou encore les protections murales individuelles pour chaque pied de vigne à Lanzarote afin de capter l'humidité dans une région où il ne pleut pas. Ainsi, l'agriculture façonne le paysage et crée des jardins. Au début du XX^e siècle, la maîtrise agricole a été un grand succès car, pour

Fonctions des arbres urbains:

- Facteur de diversité biologique
- Intercepteur des eaux de pluie
- Régulateur de température
- Réducteur de pollution urbaine
- Diffuseur de bien-être au profit des citoyens

cultiver une plante, on détruisait TOUTES les autres plantes puisqu'elles ne servent à rien... Pourtant, avec le temps on continue à enseigner les recettes qui tuent et non celles qui font vivre, heureusement le changement est en cours et les mentalités évoluent vers le bon sens. «Nous vivons dans un espace fini, et on continue notre emprise sur ce sol nourricier pour construire sur notre garde-manger.»

«J'aime bien les feuillus, mais je n'aime pas les souffleuses», s'est amusé M. Clément. «L'arbre est fantastique, il est autotrophe: il produit lui-même son humus, sa nourriture. J'ai découvert la souffleuse en

Il faut des cultures et des couvertures pour faire vivre le sol!

1988, cette machine est horrible: elle enlève l'humus et fait un bruit effroyable. Pour quelle raison? Pour faire propre? Est-ce que c'est ce que nous voulons vraiment?» M. Clément a aussi souligné le fait que la nature est gratuite et qu'elle est disponible. Il invite donc les jardiniers à éviter tous les intrants afin de vitaliser le sol des jardins. «Il faut des cultures et des couvertures pour faire vivre le sol! Et pour

1 Le tilleul de henry est une essence à développement moyen et présente des caractéristiques ornementales intéressantes.

2 Résistant à la pollution et aux sols calcaires, le calocèdre est un conifère adapté au milieu urbain.

©Olivier Chatelain



1

©JEAN-LUC PASQUIER



2

©JEAN-LUC PASQUIER



Fervent défenseur du bon sens dans toutes ses actions sur le paysage, Gilles Clément a enthousiasmé le public au cours de ses deux conférences empreintes d’humanisme et de simplicité.

retrouver la vie dans un sol mort, il faut le laisser tranquille entre sept et dix ans. En continuant le conventionnel, on continue à polluer et à détruire», a insisté M. Clément. Il a conclu son intervention du matin par la dangereuse absurdité du projet de loi Melle en France: «Le purin d’ortie est un PNPP: préparation naturelle peu préoccupante, dire que la loi veut l’interdire!»

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS DE LA VILLE DE GENÈVE

Jean-Gabriel Brunet, adjoint au chef du Service des espaces verts de la Ville de Genève, a débuté son exposé en répondant à la question: «Qu’est-ce que la gestion différenciée?» Selon M. Brunet, il s’agit d’un mode de gestion qui consiste à ne pas appliquer la même nature ni la même intensité de soins aux différents espaces verts. Cette méthode répond à de nouveaux enjeux liés au développement durable initié il y a environ 40 ans et aux pressions subies par la gestion horticole des 310 ha que comptent les surfaces gérées par le SEVE² (coûts, personnel, pollution, baisse de la biodiversité). Par la diversification des essences, la diminution des

biocides, le changement des mentalités, la gestion différenciée permet d’atteindre l’objectif fixé à 2020 le «zéro produit chimique». M. Brunet explique: «Au SEVE, nous avons trois niveaux d’entretien (voir encadré). Pour que tout cela fonctionne, il s’agit d’obtenir l’adhésion de tous les acteurs (contribuables, politiques, jardiniers), de former les intervenants des espaces verts et de bien communiquer en interne tout comme en externe.» Il a mentionné la remarque du secrétariat qui imageait la communication comme suit: «Un bon panneau explicatif évite un flot de courriers au service.» «Le sol, c’est la base: un bon sol, c’est moins de boulot! Et le terreau de demain, c’est les enfants: nous les formons pour qu’ils réagissent correctement dès aujourd’hui pour qu’ils respectent le sol et ce qu’il y a de planté», a conclu M. Brunet.

BOSCO VERTICALE: LES ARBRES DANS LE CIEL

Le président de l’ACL, M. Gilbert Henchoz, architecte paysagiste conseil, a abordé la réalisation à Milan de l’architecte Stefano Boeri. Véritable prouesse d’intégration éco paysagère, ces deux tours de 26 respectivement 18 étages et plantées d’arbres et d’arbustes sont aujourd’hui des constructions uniques au monde. «Bosco verticale» signifie «bois vertical»

- 1. Très intensif pour les jardins de prestiges, soins permanents (horloge fleurie)
- 2. Entretien raisonné et fonctionnel dans la majorité des aménagements urbains à vocation d’usage et d’esthétisme (pelouse du parc de la Grange, plantes vivaces au quai Wilson)
- 3. Extensif mais jamais négligé pour les zones ayant pour vocation de préserver le caractère naturel des espaces (bermes centrales en prairie p. ex.)

et concrétise le souhait historique de l’homme voulant végétaliser le bâti. De nombreuses réalisations contemporaines expriment ce souhait comme la High Line (New York), les façades végétalisées du quai Branly (Paris), mais le «Bosco verticale» crée une nouvelle forme d’intégration paysagère. Les 730 arbres, 5500 arbustes et 11 000 plantes vivaces ont été pré-cultivés à cet effet dans le même substrat en pot que le substrat de vie sur les immeubles et la plantation a été réalisée comme une toiture ordinaire avec sanglage des mottes. Selon l’auteur du projet, le coût moyen d’entretien s’élèverait à env. € 85.- par an/m², ce qui semble sous-éva-

©Yvan Perrone



La faux, outil silencieux et écologique, permet aux collaborateurs du SEVE de gérer les prairies tout en préservant un savoir-faire ancestral.

² Service des espaces verts de la Ville de Genève

lué selon M. Henchoz. En guise de conclusion, il a évoqué le projet de bosco verticale de 117 m de haut qui est prévu à Chavannes (lire aussi HR 1/2016).

JARDINS PLANÉTAIRES

Gilles Clément est intervenu une seconde fois pour évoquer les dangers actuels en partant du constat: la planète est un jardin. «L'homme est partout. L'homme s'est sédentarisé et a développé le concept de jardin, dans le sens où il y plante désormais ce qu'il allait chercher ailleurs auparavant. Le jardinier d'aujourd'hui, c'est l'ensemble des habitants de la planète, la population humaine est responsable dans son ensemble du jardin planétaire.» Pour Gilles Clément, «le jardin est un enclos et la planète est également un enclos étant donné que la surface disponible

Le jardinier d'aujourd'hui, c'est l'ensemble des habitants de la planète, la population humaine est responsable dans son ensemble du jardin planétaire.

n'est pas extensible». A l'aide d'un verre d'eau, il expliquait que cette eau avait déjà été bue de nombreuses fois, par des plantes, des oiseaux, des insectes, et... des hommes. «Car les molécules de ce verre d'eau ont déjà circulé depuis des millénaires et nous devons voir dans cette

image que nos ressources se partagent et continueront d'être partagées.»

GOLF ET ÉCOLOGIE

Norbert Amblard, Greenkeeper au Golf Club Esery proche de Genève, a eu la lourde tâche de terminer le cycle de conférence du premier jour. Son intervention traitait d'un sujet à contre-courant de la journée car comment parler de golf intensif après les messages raisonnés précédents? Selon M. Amblard, un parcours de 18 trous compte en moyenne 56 ha d'espaces verts. En France, la loi Labbé interdit tous les produits phytopharmaceutiques pour les zones accessibles au public depuis 2014, et pour les particuliers, cette interdiction sera également valable dès le 1^{er} janvier 2019. Cette loi amène le conférencier sur les idées reçues du gaspillage d'eau et de pulvérisation en comparant l'agriculture aux golfs en France. Selon les chiffres avancés, les golfs polluent nettement moins que l'agriculture.

Par définition un golf est un véritable territoire périurbain de plusieurs dizaines d'hectares géré par un seul gestionnaire, favorisant ainsi la simplification de l'entretien de ces espaces sans la complication des interventions induite par la diversité des jardins individuels. En prenant en exemple l'expérience du Golf d'Esery en Haute-Savoie (F), le conférencier a expliqué le processus afin de trouver une solution pour réaliser l'objectif «zéro phyto». A la question: «Pouvons-nous entretenir un golf sans produits phytosanitaires?» La



Visualisation du projet bosco verticale à Chavannes

DR

réponse était: «Vous y êtes obligés.» Il s'agissait donc de trouver une solution de manière empirique en essayant différentes méthodes. Alors que la surface d'un green ne représente que 1% de la surface totale d'un golf, et en sachant que les golfeurs y passent 50% du temps de jeu, l'importance de sa qualité est garantie par une couche de substrat très élaboré. La mise en place de nouvelles techniques a permis de trouver des alternatives, notamment en roulant le gazon au lieu de le tondre, et ces techniques permettent de réduire l'apparition de 40-50% des maladies. Sans oublier la mise en place de niches écologiques en laissant les tas de branches de taille au pied des arbres ou en gérant les lisières de manière extensive. Cela permet de revenir à l'équilibre naturel du milieu. Mais le chemin est encore long pour obtenir des résultats 100% équivalents à l'entretien connu jusqu'ici. En éduquant les joueurs et en formant les collaborateurs, les utilisateurs sont satisfaits du virage environnemental, tant que le maintien du niveau esthétique et de qualité de jeu est garantis. ■

PUBLICITÉ

Moins de tracas pour les indépendants.

L'assurance des chefs d'entreprise de la Suva offre une protection financière unique en son genre aux personnes exerçant une activité lucrative indépendante en cas de maladies professionnelles et d'accidents du travail ou durant les loisirs. Les membres de la famille travaillant dans l'entreprise sans percevoir de salaire soumis à l'AVS peuvent également en bénéficier. Infos complémentaires: le site www.suva.ch/afc.

suvarisk
Couverture à toute épreuve

Demandez une offre:
0848 820 820

